

33. BENNASSAR (Bartolomé et Lucile), *Le voyage en Espagne. Anthologie des voyageurs français et francophones du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998.

34. VINCENT (Bernard), « Consommation alimentaire en Andalousie orientale (les achats de l'hôpital royal de Guadix, 1581-1582) », *Annales ESC*, mai-juin 1975, p. 445-453.

35. MEYZIE (P.), *op. cit.*, p. 776.

36. AULNOY (Comtesse d'), *Relation du voyage d'Espagne*, Paris, 1691, t. 1, p. 25 et t. 2, p. 273.

37. MEYZIE (P.), *op. cit.*, p. 515-520. Le cas du Sud-Ouest aquitain confirme que l'étude des pratiques alimentaires ne peut aboutir qu'à la délimitation d'espaces géographiques flous marqués par des chevauchements et des frontières incertaines; sur ce sujet, voir ROLLAND-MAY (C.), « Comportements alimentaires et organisation spatiale floue. Application au Nord-Est de la France », dans Jean Peltre et Claude Thouvenot, *Alimentation et régions*, Nancy, 1989, p. 325.

38. RUIZ (A.), *D'Allemagne outre-Pyrénées...*, *op. cit.*, p. 72.

39. Cité dans *Voyages au Pays basque*, Pimientos, Urrugne, 1999, p. 19.

40. AD Pyrénées-Atlantiques, 3E 9848, Marie Goyetche, 27 avril 1772; Q 531, Martin Pagès, 1^{er} novembre 1793.

41. SERVIEZ (Général), *Statistique du département des Basses-Pyrénées*, Paris, An X, p. 28.

42. Cité dans *Voyages au Pays basque*, Pimientos, Urrugne, 1999.

43. AD Pyrénées-Atlantiques, 4 J 41.

44. DESPLAT (C.), *Pau et le Béarn au XVIII^e siècle*, Biarritz, 1992.

45. FAGET DE BAURE (Jacques), « Un voyageur béarnais en Navarre à la fin du XVIII^e siècle », présenté et annoté par C. Desplat et A. Blazquez, Tarbes, 1997, p. 25.

46. AD Pyrénées-Atlantiques, 3 E 4505, Jeanne Chouria, 3 août 1779.

47. Le Bordelais François-Léon de Galatheau (AD Gironde, 17 J 82) ou l'Agenais Ganet de Sevin (AD Lot-et-Garonne, 30 J 86) achètent régulièrement du chocolat auprès de marchands bayonnais.

48. AM Bayonne, CC 329, 335, 729, etc.

49. Par exemple, Fischer en 1797, A. Ruiz, *D'Allemagne outre-Pyrénées...*, *op. cit.*, p. 79; REICHARD (H.-O.), *Guide des voyageurs en France*, Weimar, 1810.

50. MEYZIE (P.), *op. cit.*, p. 516. À titre de comparaison, les olives ne sont présentes que dans 7% des menus à Bordeaux et dans 6% à Agen.

51. AM Bayonne, Ms 665, livre de recettes et de dépenses de Laborde-Noguès (1758-1770); AM Bayonne, GG 259 et Josette Pontet, « La lutte contre la pauvreté et la mendicité à Bayonne au XVIII^e siècle », *Regards sur l'histoire de Bayonne et du Sud-Ouest aquitain du haut Moyen-Âge au temps présent. Hommes, pouvoirs, économie et société. Mélanges offerts à Pierre Hourmat*, Bayonne, 2002, p. 193-217; AD Pyrénées-Atlantiques, H 124, fournitures des Carmes (1759-1772); H 120-121, dépenses des Jacobins (1724-1737).

52. PONTET (J.), *Bayonne, Un destin de ville moyenne à l'époque moderne*, Paris, 1990.

53. PONTET (J.), « Une reine en exil: la reine Marie-Anne de Neubourg et sa cour à Bayonne (1706-1738) », dans Jean-Pierre Poussou, Roger Baurry, sous dir. de *Monarchies, noblesses et diplomaties européennes. Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette*, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2005.

54. AM Bayonne, CC 130 et J. Pontet, « Le recensement de 1830 », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1973, p. 169.

55. LAGARDE (P. de), *Voyage dans le Pays basque*, Paris, 1835, p. 72.

56. Cité dans Jean-René Aymes, *Voir, comparer, comprendre. Regards sur l'Espagne des XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003, p. 238.

57. MEYZIE (P.), *op. cit.*, p. 517-520.

58. MARTINEZ LLOPIS (M.-M.), *op. cit.*, p. 309.

59. MEYZIE (P.), *La table du Sud-Ouest et l'émergence des cuisines régionales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

60. PONTET (J.), « L'Aquitaine atlantique (XVI^e-XVIII^e siècles) ou les siècles de la croissance », dans Anne-Marie Cocula, sous dir. de *Aquitaine 2000 ans d'histoire*, Bordeaux, éd. Sud-Ouest, 2000, p. 94.

Matthieu TROUVÉ*

L'AQUITAINE ET L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Fruits et légumes espagnols déversés par des agriculteurs français en colère, camions brûlés dans les Pyrénées-Atlantiques, affrontements entre marine française et bateaux de pêche espagnols dans le golfe de Gascogne, début de jacquerie des producteurs de vin de table du sud méditerranéen : aucune région française ne s'est retrouvée autant concernée par l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (CEE) que l'Aquitaine. En raison des problèmes agricoles soulevés par l'élargissement de la Communauté aux deux pays ibériques, une vive querelle éclate à la fin des années 1970 et au début des années 1980. La région aquitaine, aux caractéristiques climatiques et agricoles proches de celles de l'Espagne, s'est montrée particulièrement inquiète et une partie de ses agriculteurs a craint la concurrence espagnole au sein du Marché commun. Le regard aquitain sur l'entrée de l'Espagne dans la CEE est ainsi révélateur de tensions économiques, politiques et diplomatiques. Il illustre les interférences entre les relations transfrontalières (Aquitaine/Espagne) et les relations bilatérales (Espagne/France) et entre ces relations bilatérales (France/Espagne) et les relations multilatérales (Espagne/CEE).

Désirant vivement entrer dans la Communauté européenne afin de consolider leur nouvelle démocratisation, d'ancrer davantage leur économie dans celle des pays d'Europe occidentale et d'y trouver une reconnaissance internationale, les Espagnols ont accusé les Français de jouer un double jeu et de s'opposer à leur adhésion au Marché commun pour des raisons agricoles et électorales. L'analyse successive du regard aquitain sur l'entrée de l'Espagne dans la CEE, de la position des syndicats agricoles, des hommes politiques aquitains et du gouvernement français permet de mieux comprendre cette querelle. Cette étude s'appuie essentiellement sur les archives espagnoles, françaises et communautaires, ainsi que sur les sources orales et la presse, en particulier les quotidiens régionaux du sud-ouest et des régions méditerranéennes françaises¹.

* Diplômé de l'IEP de Bordeaux, agrégé d'histoire et docteur en histoire, enseigne actuellement dans le secondaire et est chargé de cours à l'IEP de Bordeaux.

LE REGARD AQUITAIN SUR L'ESPAGNE

Par sa position géographique, son importance économique, le poids de ses dirigeants, l'Aquitaine entretient des rapports particuliers avec l'Espagne et l'Europe communautaire: région carrefour du sud-ouest français, excentrée par rapport à l'Europe mais frontalière avec l'Espagne, éloignée des centres politiques décisionnels européens, possédant une vaste façade maritime occidentale, espace de traversée, lieu de parcours, terre d'immigration, elle a des relations fortes avec l'Europe en général et l'Espagne en particulier, d'un point de vue historique, économique et culturel. La formation du Marché commun puis de la Communauté économique européenne (CEE) et de l'Union européenne (UE) ont eu des incidences importantes non seulement sur la région, mais également sur la position et le regard des Aquitains sur l'Espagne. Ce regard est largement tributaire du regard, plus général, de la France sur ce pays. L'image de l'Espagne qui apparaît dans les années 1970 est ambiguë et triple: d'abord, celle d'un pays exotique et à part, ensuite, celle d'un pays resté profondément marqué par la guerre civile de 1936 mais qui parvient à sortir du régime franquiste, enfin, celle d'un pays potentiellement concurrent sur le plan agricole.

L'Espagne évoque de nombreux souvenirs littéraires à toute une génération de Français. La vision romantique d'une Espagne catholique, traditionnelle, assimilée en partie à l'Andalousie depuis Mérimée et Bizet, influencée par Édouard Manet et Gustave Doré, Théophile Gautier et Maurice Barrès, Maurice Ravel et Claude Debussy, est encore largement présente au cours de la deuxième moitié du ^{xx}e siècle. L'Espagne est le pays du Cid, de Figaro, de Carmen, des castagnettes et des leçons de guitares². C'est aussi un pays où il fait bon passer ses vacances: à partir des années 1960, les plages méditerranéennes espagnoles deviennent une destination de choix pour les vacanciers français des Trente Glorieuses. Constituant une source importante de revenus, le boom touristique des années 1960 agit en Espagne comme un formidable agent de transformation économique³, mais loin d'apporter l'image d'un pays neuf et en train de se moderniser, il maintient au contraire l'impression d'une Espagne exotique et à part. Ces clichés entretiennent aussi l'image d'un pays arriéré, rural, voire archaïque, d'autant plus que de nombreux Espagnols ont choisi d'émigrer vers l'Aquitaine pour y trouver du travail.

Les changements politiques espagnols sont diversement observés. Aux yeux des Aquitains, l'Espagne a longtemps possédé un régime condamnable, mis en place suite à un coup d'État, marqué par le sceau de la dictature

et une sorte de « péché original », même s'il est redevenu fréquentable au milieu des années 1960. La guerre civile racontée par Malraux et Bernanos, filmée par le même Malraux et par Frédéric Rossif, la Seconde Guerre mondiale et la condamnation officielle du régime à l'ONU en 1946, les discours des partis socialistes et communistes, la présence en Aquitaine de très nombreux exilés espagnols qui ont fui le franquisme, tout cela a fini par identifier l'Espagne à un régime comparable à celui de l'Italie des années 1930. Même si cette image négative laisse peu à peu la place à une certaine indifférence puis à une admiration pour la transition démocratique menée par le roi Juan Carlos, le souvenir de la guerre civile reste encore vif dans les années 1970-1980 auprès de nombreux Aquitains.

D'un point de vue politique et diplomatique, les relations franco-espagnoles sont loin d'être prioritaires et l'Aquitaine entretient peu de relations avec les régions frontalières espagnoles. L'Espagne est perçue comme un pays de faible importance diplomatique et économique depuis au moins le début du ^{xx}e siècle. L'historien René Girault n'hésite pas à écrire: « La conviction est largement répandue en France d'une Espagne décadente, archaïque, misérable, donc impuissante, ce qui pose le problème plus large des rapports entre une *Puissance* et un *État faible* (ou considéré comme tel). L'Espagne a une mauvaise image en France, celle d'un pays sous-développé mais qui n'a pas réussi à se décoloniser car situé en Europe »⁴.

« L'ESPAGNE FAIT PEUR »

D'un point de vue agricole, la perspective d'une entrée de l'Espagne dans la CEE « fait peur » aux régions du sud-ouest de la France dès 1976⁵. C'est du moins l'avis du Centre national des Jeunes agriculteurs français (CNJA) exprimé par son président Louis Lauga lors d'une réunion tenue à Perpignan en avril. À cette occasion, le CNJA a édité un document de 36 pages dont le titre résume l'idée principale: *Espagne: un choc pour l'Europe*⁶. Le document précise que « si certains pays méditerranéens, pris isolément, comme la Grèce, ne représentent qu'un danger mineur pour l'agriculture méridionale de la Communauté, ce n'est pas le cas pour un pays comme l'Espagne ». Les jeunes agriculteurs aquitains craignent que l'adhésion de ce pays à la CEE n'entraîne un risque de perte d'identité pour l'Europe et qu'elle représente « pour la France le bouleversement économique et social le plus important depuis la création du Marché commun ». Cette analyse est reprise par le président de la Fédération nationale des producteurs de

légumes (FNPL), Joseph Palay, qui déclare en substance : « oui à l'Europe, non à l'Espagne et à la Grèce »⁷.

La question des fruits et légumes soulève les plus vives inquiétudes⁸. De nombreuses productions sont pointées du doigt : choux-fleurs, tomates, salades, asperges, agrumes, fraises, raisins de table. La crainte est vive en Aquitaine de la concurrence de certaines régions espagnoles, notamment des pôles dynamiques constitués par les huertas de Valence et de Murcie, ainsi que les grands bassins intérieurs de l'Ebre et du Guadalquivir, remarquablement organisés d'un point de vue commercial, bénéficiant d'une main-d'œuvre abondante et relativement bon marché⁹. C'est l'Espagne méditerranéenne et productive, orientée vers les agrumes, les arbres fruitiers, l'olivier et les cultures maraîchères. Les résultats atteints par quelques productions sont spectaculaires : + 85 % pour les fruits entre 1964 et 1984, + 65 % pour les cultures maraîchères. C'est aussi l'Espagne de l'irrigation : avec 3,2 millions d'hectares irrigués, le pays compte 38 % de toutes les terres cultivées sous irrigation dans la CEE. C'est, enfin, l'Espagne spécialisée et tournée vers les marchés extérieurs : en 1982, par exemple, les fruits et légumes en provenance d'Espagne ont couvert 35 % du marché français d'importation après avoir progressé d'un point par an depuis 1975.

Le vignoble représente un autre grand sujet de préoccupation. L'Espagne dispose du plus vaste vignoble du monde avec une superficie plantée en vigne de 1,7 million d'hectares contre 2,3 millions pour l'ensemble de la Communauté, mais elle n'obtient que des rendements moyens, de l'ordre du tiers des rendements de la CEE à Dix. La production espagnole est estimée à 30-35 millions d'hectolitres par an et les rendements moyens à l'hectare sont d'environ 25 hectolitres¹⁰. Faite essentiellement de vins blancs, la production espagnole est structurée de la façon suivante : 15 % de vin d'appellation d'origine contrôlée (AOC), 10 % de vins spéciaux, 65 % de vins de table et 10 % de vins destinés à la production de brandy et autres alcools¹¹. L'essentiel des inquiétudes aquitaines porte donc sur les vins de table. Même l'Espagne peut prendre une place non négligeable sur le marché des vins de qualité, les viticulteurs français redoutent la concurrence espagnole de vins blancs ou rosés bon marché¹². Par ailleurs, au début des années 1980, le marché des vins de table représente une dépense de l'ordre d'un peu moins de 3 % du budget de l'agriculture européenne, mais il augmente de 8 à 9 % par an. Autrement dit, il s'agit du marché qui a la croissance la plus rapide de tout le budget agricole communautaire et le système risque la faillite.

LA QUERELLE AGRICOLE HISPANO-AQUITAINE

Malgré une volonté de rassurer les agriculteurs aquitains et de résoudre ces difficultés, les négociations d'adhésion de l'Espagne à la CEE resteront bloquées sur un plan technique pratiquement jusqu'en 1986. De 1976 à 1986, les agriculteurs aquitains font connaître leur opposition à l'élargissement de l'Europe aux pays ibériques et à la réforme de la politique agricole commune (PAC) de manière spectaculaire. Les leaders syndicaux agricoles ne font rien pour calmer le jeu. Ils sont, bien au contraire, à l'origine d'une véritable campagne anti-espagnole. Des incidents éclatent dans le sud-ouest où de nombreux camions ou trains transportant des fruits et légumes espagnols sont attaqués par des agriculteurs français au cours de véritables actions de commando¹³. Une des opérations les plus spectaculaires a lieu en mai 1983 lorsque neuf camions espagnols sont attaqués. Certains – comme Michel Rocard, à l'époque ministre de l'Agriculture – n'hésitent pas à parler d'un climat de révolte agraire et de guerre civile¹⁴. Alors qu'il vient présenter ses lettres de créances au président de la République française le 15 juin 1983, l'ambassadeur espagnol Joan Reventós se souvient que le président de la FNSEA, François Guillaume, reçu le même jour à l'Élysée, met en garde François Mitterrand contre les risques d'une nouvelle « jacquerie » de la paysannerie française si le dossier de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté est mené jusqu'au bout¹⁵.

En juillet-août, c'est au tour de l'ancien leader du CNJA devenu secrétaire général de la FNSEA, Louis Lauga, de participer à ce regain de tensions. Dans un éditorial paru dans *L'information agricole* intitulé « L'élargissement et ses châteaux en Espagne », il s'attache à démontrer que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun représente un risque pour les agriculteurs aquitains qui « vivent, régulièrement confrontés aux bradages de fruits, de légumes, voire de vin, lesquels déciment, saison après saison, leur revenu mais aussi et surtout leur confiance dans l'Europe ». Pour Lauga, « l'expérience des relations commerciales sur ces marchés [du vin, des fruits et légumes], les récents événements dans les productions porcines et avicoles, la concurrence dans les produits laitiers, tout cet ensemble de relations anarchiques, font que, faute de remise en ordre, l'Espagne ne peut être accueillie dans la CEE »¹⁶.

Sur la question de la pêche, la difficulté essentielle vient du fait que l'Espagne possède la plus importante flotte au niveau européen. À elle seule, l'Espagne pêche presque l'équivalent de ce que pêche la Communauté européenne tout entière. Le nombre de marins est estimé à

110 000 en Espagne et 154 000 pour la CEE à Dix, et l'entrée de l'Espagne et du Portugal va accroître de 133 % le nombre de personnes employées dans le secteur de la pêche et de 86 % la flotte de pêche¹⁷. Le problème est étudié attentivement par les institutions communautaires, d'autant plus que le commissaire européen chargé de l'élargissement, Lorenzo Natali, est un ancien ministre italien de l'Agriculture et de la Marine marchande.

Cette situation n'est pas sans provoquer craintes et hantises tout particulièrement dans le sud-ouest de la France. Un incident est révélateur des tensions. Le 7 mars 1984, apparemment sur instruction¹⁸, un navire garde-côte français, le « Lieutenant de Vaisseau Lavelle » ouvre le feu contre deux bateaux de pêche espagnols, le « Valle de Atxondo » et le « Burgoa Mendi », qui pêchaient illégalement dans les eaux territoriales françaises donc communautaires. Bien que conforme aux règles du droit international et bien qu'ayant respecté les procédures de mise en garde et de sommations, la riposte française fait neuf blessés dont un grave.

L'affaire provoque une émotion considérable en Espagne d'autant que les deux bateaux en question viennent d'une région – Ondárroa, dans le Pays basque – où la pêche est l'activité principale. Les autorités espagnoles réagissent avec vigueur. Le ministre des Affaires étrangères, Fernando Morán, convoque aussitôt l'ambassadeur de France, Pierre Guidoni, et lui remet une note sèche dans laquelle il déplore la « disproportion entre la possible infraction commise et le recours à la force »¹⁹. La presse espagnole se déchaîne contre la France. Le président du gouvernement espagnol, Felipe González, déclare que « l'agression française représente un coup dur dans les relations franco-espagnoles »²⁰. Lors du XIII^e Congrès de l'Union des Partis socialistes de la CEE, le 9 mars, le vice-président du gouvernement, Alfonso Guerra, parle des incidents de pêche franco-espagnols comme de « la répétition des exécutions du 3 mai »²¹.

Le Premier ministre français, Pierre Mauroy, se rend à Madrid le 9 mars²². Il est reçu dans une atmosphère glaciale. La position française tient en deux points : 1. depuis le 11 février, le gouvernement français avait prévenu l'Espagne que des mesures de contrôle seraient prises par la Marine française en cas d'infractions répétées commises par des bateaux de pêche. 2. cet incident très regrettable doit être ramené à des justes proportions et ne doit pas porter atteinte à la réconciliation franco-espagnole, d'autant que la France cherche à régler les points de contentieux avec l'Espagne au sujet de l'extradition des terroristes de l'ETA et de l'entrée de ce pays dans la CEE²³. Reçu par Felipe González « avec la mine fermée qui seyait à la circonstance », Pierre Mauroy propose aux Espagnols un accord judiciaire qui permet le règlement de l'affaire²⁴.

Mais la visite du Premier ministre français ne met pas fin aux tensions. Quatre jours plus tard, des commandos basques espagnols brûlent treize camions étrangers – dont neuf Français – près d'Irun, à la frontière française. L'ambassade de France à Madrid est lapidée. Plusieurs actions de pêcheurs ont lieu en avril. Ces derniers organisent le blocage des camions à la frontière : près de 1 000 véhicules sont immobilisés et 23 véhicules français brûlés²⁵. Ces tensions illustrent l'extrême sensibilité liée au thème de la pêche dans des négociations qui n'échappent pas à une certaine technicité malgré leur dimension politique.

Les syndicats agricoles français sont ainsi à l'origine d'une controverse entre Paris et Madrid. Du côté espagnol, on s'interroge sur un possible consensus français contre l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, conséquence des prises de position des syndicats d'agriculteurs du sud-ouest. Pour les dirigeants espagnols, la plupart des partis politiques français se montrent très réticents face à l'élargissement aux pays ibériques afin de capter un électorat rural résolument hostile à l'entrée de l'Espagne.

L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LA CEE : UNE HOSTILITÉ POLITIQUE AQUITAINE ?

L'étude du rapport des Aquitains à l'Europe et des comportements politiques des Aquitains lors des élections européennes permet tout d'abord d'apporter des éléments de réponse. La présence et le poids d'un électorat rural, influent et eurosceptique ont en effet conduit certaines personnalités politiques à la prudence sur la question des élargissements européens. Au niveau électoral, les départements du Sud-Ouest, politiquement contrastés, restent fidèles à leur engagement traditionnel et les résultats d'ensemble reflètent bien souvent les lignes de partage classiques. Globalement, les listes de gauche enregistrent des scores supérieurs à la moyenne nationale en Aquitaine, région traditionnellement plus à gauche que l'ensemble du pays, comme c'est le cas aux Européennes de 1984. Une autre tendance se dégage depuis 1979 : les départements ruraux de Dordogne et du Lot-et-Garonne se montrent plus réticents à l'égard de la construction européenne, à l'inverse des départements côtiers de Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques plus enclins à voter pour des listes pro-européennes. En revanche, les résultats électoraux en Aquitaine sont, de manière générale, le reflet de la situation hexagonale : ils confirment assez bien les positions obtenues par les différents partis sur l'ensemble du territoire et confortent les majorités apparues au niveau national.

Les positions adoptées par les principaux leaders politiques locaux permettent d'apporter d'autres éléments de réponse. En réalité, on retrouve en Aquitaine à la fois des partisans et des opposants à l'entrée de l'Espagne dans la CEE, mais on ne peut véritablement distinguer une spécificité des élus de la région. Au niveau des engagements, les clivages nationaux ressurgissent à l'échelle régionale. Certains élus comme Jean François-Poncet – ancien ministre des Affaires étrangères de Valéry Giscard d'Estaing et élu UDF du Lot-et-Garonne – ou encore Roland Dumas – député socialiste de Dordogne et également ministre des Relations extérieures de François Mitterrand de 1984 à 1986 – ont plaidé en faveur de compensations pour leurs départements en raison de la crainte de la concurrence espagnole dans le secteur des fruits et légumes. Les deux parlementaires aquitains qui deviennent députés européens en 1979 sur la liste UDF conduite par Simone Veil, le sénateur du Lot-et-Garonne Henri Cavaillat et le sénateur-maire de Soulac Jean-François Pintat, se montrent favorables à un élargissement aux pays ibériques défini comme une nécessité politique et une chance pour l'économie française, même s'ils estiment que cet élargissement ne doit s'effectuer au détriment des agriculteurs français du Sud-Ouest²⁶.

Au contraire, d'autres élus aquitains se montrent réticents voire franchement hostiles à l'égard de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne. À droite, les leaders locaux du RPR, parti gaulliste créé par Jacques Chirac, affichent une « opposition économique », liée aux positions des agriculteurs du Midi de la France²⁷. Certains dirigeants syndicaux agricoles comme François Guillaume sont d'ailleurs proches du parti gaulliste, quand ils n'en font pas eux-mêmes partie à l'instar de Louis Lauga. Ce dernier, devenu député des Landes en 1986, a même été jusqu'à réclamer une renégociation du traité d'adhésion des pays ibériques. Plusieurs élus aquitains de gauche ont également exprimé des réserves à l'égard de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Un des leaders socialistes du Pays basque français, François Maïtia, résume : « Oui à la politique à l'élargissement, mais conscience de la gravité des problèmes sur le plan économique »²⁸. En novembre 1980 à Montpellier, une réunion de plusieurs élus socialistes d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon évoque les risques d'une entrée précipitée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. À cette occasion, le député de l'Aude, Pierre Guidoni déclare : « Que l'Europe atteigne ces pays nous paraît être un bon objectif. Mais la démocratie est une chose ; les fruits, les légumes et le vin, une autre »²⁹. Enfin, dans leur ensemble, les leaders communistes d'Aquitaine se déclarent hostiles à l'entrée de l'Espagne, suivant en cela les

vues du secrétaire général du parti, Georges Marchais, pour qui l'élargissement de la CEE apparaît comme une « concurrence insupportable pour des pans entiers de notre production industrielle et agricole », car elle va entraîner « la ruine pour des secteurs économiques et des régions entières »³⁰.

TENSIONS POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES

Quant à la position du gouvernement français, elle a d'abord été formellement définie par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing lors de son voyage à Madrid en juin 1978. Devant les Cortès, Giscard d'Estaing se montre clair : la France souhaite favoriser l'entrée de l'Espagne dans les Communautés mais, pour cela, elle estime nécessaire d'identifier les problèmes posés et de les résoudre³¹. Très vite, les Espagnols retiennent surtout l'idée que la France – dans un souci de parrainage – a une attitude réticente sur la question de l'élargissement de la CEE³². Après l'ouverture des négociations en février 1979, ces impressions ne varient guère. La presse espagnole relève notamment les déclarations du 4 mai au forum de Radio Monte Carlo (RMC) du président Giscard d'Estaing qui se déclare très préoccupé pour les régions agricoles du sud de la France. Le quotidien *Ya* titre : « Giscard affirme que l'Espagne entrera dans la CEE dans dix ans »³³ et rappelle que ces déclarations font suite à une visite du président français à Villeneuve-sur-Lot. À nouveau en visite en octobre 1979 dans le Lot-et-Garonne – où il est reçu avec des pancartes de la FNSEA proclamant : « l'élargissement de la CEE sonne le glas de notre agriculture » –, Giscard d'Estaing répète que l'élargissement est une chance à saisir, tout en affirmant que « les intérêts des producteurs agricoles du Sud-Ouest seront défendus avec la plus grande fermeté »³⁴.

Le 5 mai 1980, le président de la République française s'exprimant devant l'assemblée des Chambres d'agriculture, en vient à déclarer :

« Il ne m'apparaît pas possible de cumuler les problèmes et les incertitudes liés à la prolongation du premier élargissement et ceux que poseraient de nouvelles adhésions.

C'est pourquoi, compte tenu de l'attitude de certains de nos partenaires depuis le début de cette année, il convient que la Communauté s'attache par priorité à parachever le premier élargissement, avant d'être en état d'en entreprendre un deuxième »³⁵.

Les paroles de Valéry Giscard d'Estaing sont interprétées comme une volonté brusque d'interrompre voire de suspendre les négociations en cours avec l'Espagne. La presse espagnole se déchaîne et parle de « pausa » (« pause ») ou de « parón » (« coup d'arrêt »)³⁶. Certains quotidiens vont jusqu'à parler de « giscardazo » (« coup de Giscard »), expression reprise ensuite par les diplomates espagnols dans leur correspondance³⁷. Les dirigeants espagnols redoutent que les propos du président français, destinés à séduire l'électorat agricole du sud-ouest de la France, n'entraînent de nouveaux retards³⁸. La France apparaît ainsi comme l'obstacle à l'adhésion de l'Espagne. Elle a malheureusement donné des arguments à ceux qui la croient non seulement capable mais désireuse de retarder son entrée dans le Marché commun³⁹.

L'entretien à Madrid le 3 juillet 1980 entre le Premier ministre français Raymond Barre et le chef du gouvernement espagnol Adolfo Suárez se déroule dans une atmosphère glaciale. Ces tensions viennent s'ajouter à toute une série de contentieux qui enveniment les relations entre Paris et Madrid, au premier rang desquels se trouve la question de l'ETA qui intéresse tout particulièrement l'Aquitaine⁴⁰. La France fait figure de sanctuaire pour les terroristes de l'organisation nationaliste basque, et les Espagnols supportent de moins en moins le fait que l'Aquitaine serve de base arrière à des opérations terroristes sur leur sol tandis que le gouvernement français s'obstine à considérer les *etarras* (militants de l'ETA) comme des réfugiés politiques⁴¹. Malgré les efforts répétés, aucune demande d'extradition n'aboutit avant 1984. Les deux questions – ETA et position française à l'égard de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun – contribuent ainsi à créer tout au long des années 1979-1984 des malentendus ou, pour reprendre une expression de Paul Aubert, une « équivoque » entre Français et Espagnols⁴².

L'arrivée au pouvoir des socialistes en France à partir de mai 1981 ne change pas le discours et l'attitude vis-à-vis de l'Espagne. Pour le nouveau ministre des Affaires européennes, André Chandernagor, il n'est pas envisageable de commencer à négocier avec les Espagnols sur des sujets qui vont faire l'objet d'après discussions à Dix dans le cadre du réexamen de la PAC⁴³. Les instructions restent les mêmes : il faut protéger les régions du Midi de la France, veiller à ce que l'acquis communautaire s'effectue dans des conditions satisfaisantes, mener à leur terme les négociations techniques, refuser toute négociation sur l'agriculture, la pêche ou le budget, enfin, veiller à ce que les candidats mettent en œuvre des politiques internes compatibles avec celles de la CEE⁴⁴. La position

française est donc perçue par les Espagnols comme un véritable « verrou » à leur entrée dans la Communauté.

SOLUTIONS POLITIQUES ET TECHNIQUES VERS L'APAISEMENT

Cependant, à partir des années 1983-1984, les relations bilatérales franco-espagnoles et multilatérales hispano-communautaires vont connaître un tournant décisif. Les relations entre Paris et Madrid vont d'abord se détendre d'un point de vue politique sous l'impulsion et la volonté de François Mitterrand et de Felipe González. Profitant de la concordance de deux majorités socialistes des deux côtés des Pyrénées, ces derniers nomment deux ambassadeurs « politiques » pour les représenter. Pierre Guidoni, député socialiste de l'Aude, est nommé ambassadeur de France à Madrid en janvier 1983, tandis que Joan Renventós, membre du parti socialiste catalan, est désigné ambassadeur d'Espagne à Paris en avril. Ancien président du groupe d'amitié France-Espagne à l'Assemblée nationale, auteur d'un livre d'entretien avec Felipe González⁴⁵, à la fois hispanophone et hispanophile, Pierre Guidoni parvient à nouer de bons contacts avec les dirigeants espagnols, qui vont contribuer à détendre considérablement les relations avec Madrid⁴⁶. De son côté, Jean Renventós établit des rapports de confiance avec plusieurs hommes politiques et ministres français, notamment avec des élus du sud-ouest comme Lionel Jospin ou Pierre Garmendia⁴⁷. D'autre part, en décembre 1983, François Mitterrand nomme Roland Dumas ministre délégué chargé des Affaires européennes. Le nouveau ministre est perçu comme un ami de l'Espagne ; il a acquis une certaine notoriété en devenant l'avocat de Pablo Picasso et en réglant la question de l'envoi du célèbre tableau « Guernica » à Madrid⁴⁸. Proche de Mitterrand, élu de Dordogne, Roland Dumas reçoit une mission très claire de la part de François Mitterrand : terminer la négociation avec la Grande-Bretagne sur le chèque britannique et conclure la négociation de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté sans négliger les intérêts français⁴⁹. Enfin, des sommets bilatéraux franco-espagnols vont être régulièrement institués pour résoudre les contentieux entre les deux pays, notamment la question de l'extradition des terroristes basques de l'ETA.

D'un point de vue plus technique, les négociations hispano-communautaires sont débloquées lors du Conseil européen de Stuttgart de juin 1983 qui déclare que « les négociations d'adhésion seront poursuivies

dans le but d'être conclues de telle manière que les traités d'adhésion puissent être soumis à ratification au moment où seront présentés les résultats de la négociation sur le financement futur de la Communauté». Un an plus tard, en juin 1984, le Conseil européen de Fontainebleau fixe au 1^{er} janvier 1986 la date de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. Pour autant, les problèmes les plus épineux sont laissés pour la fin. À la fin de l'année 1984, la presse espagnole parle encore de la «guerre du vin» qui menace d'empêcher l'entrée de l'Espagne dans la CEE⁵⁰. La réforme finit par aboutir grâce à une modification des principes et procédures de distillation des vins de table⁵¹. Quant aux fruits et légumes et au problème de la pêche, des formules techniques trouvées au niveau communautaire – notamment la modification des calendriers des productions et l'adoption de périodes de transition de 7 à 10 ans – contribuent à calmer les oppositions des agriculteurs aquitains. D'autre part, des «Programmes intégrés méditerranéens» (PIM) sont mis en place afin d'aider les régions agricoles qui vont le plus subir la concurrence espagnole. Bien que ne faisant pas partie du bassin méditerranéen *stricto sensu*, l'Aquitaine en devient une grande bénéficiaire. Tout va alors très vite. L'agriculture est invariablement à l'ordre du jour des dernières sessions de négociation, et l'accord d'adhésion est conclu lors du «paquet» final de mars 1985.

CONCLUSION

On peut dire, au total, que l'élargissement de l'Europe communautaire à l'Espagne et au Portugal est, au fond, plus subi que voulu, mal accepté mais finalement toléré par la région aquitaine, à l'image des discours des agriculteurs et de certains leaders politiques du sud-ouest. Il ne faut pas, en outre, négliger un aspect essentiel : si les agriculteurs français craignent la concurrence des productions espagnoles de fruits et légumes, de vin ou d'huile d'olive, inversement, les Espagnols ont tout à craindre en entrant dans le Marché commun pour leurs productions de céréales, de sucre, de viandes et de produits laitiers, c'est-à-dire pour les productions non méditerranéennes⁵². Les grandes régions françaises de céréales ou d'élevage avaient tout à gagner dans ce domaine. Or les Espagnols ont toujours été partisans du dialogue, refusant de bloquer ou d'imposer des conditions. L'attitude du gouvernement espagnol a été parfaitement libérale et d'ouverture, tandis que la Communauté a parfois donné l'impression d'un repli sur soi protectionniste.

D'autre part, la querelle agricole suscitée par les négociations d'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE ne saurait masquer l'existence d'un courant de sympathie à l'égard des deux nations ibériques, très présent en Aquitaine. Elle illustre, en tout cas, l'importance des pressions des groupes d'intérêts agricoles exercées – sur un gouvernement ou des partis politiques – qui a été la toile de fond des négociations multilatérales hispano-communautaires. Dans aucune autre région française les débats n'ont atteint une telle dimension passionnée. La détente bilatérale entre les gouvernements français et espagnols crée finalement les conditions favorables au déblocage de la position française, principal obstacle à l'entrée rapide de l'Espagne dans la CEE et marque un tournant⁵³. Le processus de négociations confirme ainsi l'idée d'une «affaire franco-espagnole» et l'opposition des syndicats agricoles français à l'élargissement aux pays ibériques. Il confirme aussi le mot de François Mitterrand prononcé en janvier 1984 : «Si les négociations échouent, le gouvernement devra gérer une grave crise diplomatique. Si elles aboutissent, le gouvernement devra faire face à la grogne des paysans»⁵⁴. Et le président de la République de confirmer, lors d'un discours au Palais des Sports de Rennes, que la décision de faire entrer l'Espagne avait été «une responsabilité difficile à prendre»⁵⁵.

NOTES

1. Cet article s'inspire de notre thèse de doctorat d'histoire intitulée «La diplomatie espagnole face à l'Europe (1962-1986). Enjeux, stratégies et acteurs de l'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes», sous la direction de Madame Sylvie Guillaume, soutenue à Bordeaux en septembre 2004.

2. Cf. PELLISTRANDI (Benoît), «La imagen de España en Francia en el siglo XX», in MORALES MOYA (Antonio), dir., *Las Claves de la España del siglo XX*, tome «Nacionalismo e imagen de España», Madrid, Nuevo Milenio, 2001, p. 92-95; NÚÑEZ FLORENCIO (Rafael), *Sol y Sangre. La image de España en el mundo*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001; AYALA (Francisco), *La imagen de España. Continuidad y cambio en la sociedad española*, Madrid, Alianza editorial, 1986.

3. Cf. Archives du ministère des Affaires étrangères espagnol (AMAE-E), R6916, Exp. 6, note n° 260/62 de l'OID du 5 décembre 1962, et Bartolomé Bennassar, «Les générations du développement. La nouvelle donne et la croissance économique», in BENNASSAR (Bartolomé), *Histoire des Espagnols*, op. cit., p. 916-917; WILLIAMS (Allan), «Tourism as an agent of economic transformation in Southern Europe», in GIBSON (Heather D.), *Economic Transformation, Democratization and Integration into the European Union. Southern Europe in comparative perspective*, New York, Palgrave, 2001, p. 119-148.

4. GIRAULT (René), «Réflexions sur la méthodologie de l'histoire des relations internationales. L'exemple des relations franco-espagnoles», in *Españoles y Franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, CSIC, Centro de estudios históricos, 1996, p. 153. Les mots en italique sont dans le texte original.

5. Voir par exemple *Le Midi libre* du 30 avril 1976, supplément *Midi agricole*, « Faut-il avoir peur de l'Espagne? » et l'article de Jacques Cambon intitulé « Marché commun viticole : Non à l'Espagne ».
6. CNJA, *Espagne : un choc pour l'Europe*, publication du CNJA, avril 1976, 36 pages.
7. Cf. *L'Indépendant* du 6 septembre 1976.
8. Nous renvoyons sur ce point à CAMILLERI (Arturo), coord., « La agricultura española ante la CEE », Madrid, Instituto de estudios economicos, 1984 ; TIÓ SARALEGUI (Carlos), *La integración de la agricultura española en la Comunidad europea*, Madrid, Ediciones Mundi-Prensa, 1986 ; Grupo de Estudios de Historia Rural (GEHR), « Estadísticas históricas de la producción agraria española », Madrid, Ministerio de Agricultura, 1991.
9. ROUX (Bernard), « L'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne : la question agricole », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 59, fasc. 4, 1998, p. 375-376.
10. CADN, Bruxelles, RP UE 2768, rapport du groupe ad hoc « Adhésion Espagne », 11 décembre 1980. À titre de comparaison, la production française est estimée à 70 millions d'hectolitres et la production italienne à 75 millions d'hectolitres.
11. Chiffres d'après TIÓ SARALEGUI (Carlos), *op. cit.*, p. 97-100 et Huetz de Lemps (Alain), « Les conséquences de l'entrée de l'Espagne dans la CEE sur les vignobles et les vins du pays », « L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE. Bilan et perspectives », Actes du colloque international de Talence des 29-30 janvier 1993, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1993.
12. *L'information agricole*, n° 571, septembre 1985.
13. Cf. ACUÑA (Ramón-Luis), *op. cit.*, p. 144-146 et REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, p. 142.
14. Entretien avec l'auteur, mai 2002.
15. AMAE-E, R 22436, Exp. 1, lettre n° 6 de Joan Reventós, ambassadeur d'Espagne à Paris, à Fernando Morán, ministre des Affaires étrangères, 21 juin 1983.
16. *L'information agricole*, n° 548, juillet-août 1983.
17. « L'Espagne et le Portugal dans la CEE. Interrogation et enjeux » Paris, *Notes et études documentaires* n° 4819, La Documentation française, 1986, p. 60.
18. L'ordre proviendrait du ministère de la Défense et du secrétariat d'État à la Mer, d'après ACUÑA (Ramón-Luis), *op. cit.*, p. 41-42.
19. Texte intégral de la note dans *Ministerio de Asuntos Exteriores, Discursos y declaraciones del Ministro de Asuntos Exteriores*, D. Fernando Morán, 1984, Madrid, OID, 1985, p. 112.
20. REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, p. 149.
21. Référence aux exécutions du 3 mai 1808 perpétrées par les troupes napoléoniennes contre le peuple madrilène, à l'origine d'un célèbre tableau du peintre Francisco de Goya. MORÁN (Fernando), *op. cit.*, p. 292.
22. Voyage prévu de longue date à l'invitation d'Enrique Tierno Galvan dans le cadre de la Fédération des Villes Jumelées.
23. Cf. REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, p. 147 ; ATTALI (Jacques), *op. cit.*, p. 604.
24. MAUROY (Pierre), *Mémoires. « vous mettez du bleu au ciel »*, Paris, Plon, 2003, p. 277.
25. Voir la presse de l'époque, en particulier *El País* et *Sud-Ouest*, mars et avril 1984.
26. Cf. programme électoral de la liste de « l'Union pour la France en Europe » présentée par Simone Veil pour les élections européennes de juin 1979.
27. *La Vanguardia*, 24 janvier 1979, *Ya*, 20 novembre 1979.
28. *Sud-Ouest*, 31 janvier 1979.
29. *Le Midi libre*, 22 novembre 1979.
30. Lettre ouverte de Georges Marchais à Valéry Giscard d'Estaing, *L'Humanité*, 25 mai 1979.
31. Congreso de los Diputados (CD), serie de relaciones interparlamentarias, leg. 150, exp. 33, discours prononcé par Valéry Giscard d'Estaing aux Cortès espagnoles, 29 juin 1978.
32. Cf. CALVO-SOTELO (Leopoldo), *Memoria viva de la transición*, Plaza y Janés/Cambio 16, 1990, p. 153 ; FRAGA IRIBARNE (Manuel), *En busca del tiempo servido*, Barcelone, Planeta, 1987,

- p. 124 ; REVENTÓS (Joan), *Misión en Paris. Memorias de un embajador*, préface de Felipe González, Barcelone, Ediciones Peninsula, 1993, p. 124.
33. *Ya*, mai 1979.
34. *Sud-Ouest* et *Le Midi libre*, 3 octobre 1979 ; *La Dépêche du Midi* et *l'Indépendant*, 5 octobre 1979.
35. AMAE-E, R 17896, Exp. 1, allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, devant l'assemblée permanente des Chambres d'agriculture, 5 juin 1980.
36. *Ya* titre : « La France tente de bloquer l'entrée de l'Espagne dans la CEE ». Cf. *Ya*, 6 juin 1980.
37. Voir par exemple AMAE-E, R 17893, Exp. 3, lettre n° 14 de raimundo Bassols, ambassadeur d'Espagne auprès des Communautés européennes, 30 octobre 1980.
38. AMAE-E, R 17896, Exp. 2, rapport d'Antonio Fournier, ministre des Relations avec les Communautés européennes, 16 juin 1980.
39. Archives historiques des Communautés européennes (AHCE), OFME 77, communication de Miguel Martínez Cuadrado au colloque franco-espagnol de Madrid « La France face à l'élargissement », 20-21 janvier 1981.
40. MORÁN (Sagrario), *E.T.A. entre España y Francia*, préface de Baltasar Garzón Real, Madrid, Complutense, 1997.
41. En janvier 1979, le ministre des Affaires étrangères, Marcelino Oreja, se rend spécialement à Paris pour y rencontrer son homologue Jean-François Poncet et il dépose sur son bureau une liste d'une centaine de terroristes de l'ETA. En novembre 1980, c'est au tour de José Pedro Pérez-Llorca de voyager à Paris pour proposer une nouvelle convention d'extradition, finalement refusée par le gouvernement Barre. Cf. ACUÑA (Ramón-Luis), *Como los dientes de una sierra. Francia y España de 1975 a 1985, una década*, Barcelone, Plaza y Janés, 1986, p. 169-171.
42. AUBERT (Paul), « El equivoco (1979-1984) », in BUSTURIA (Daniel de), « Del reencuentro a la convergencia. Historia de las relaciones bilaterales hispano-francesas », Madrid, Ciencias de la dirección, 1994, p. 143-159.
43. Entretien avec l'auteur, avril 2002. C. aussi CADN, Bruxelles, RP UE 2769, télex n° 1483 de Luc de Nanteuil, ambassadeur de France, représentant permanent au COREPER, 25 septembre 1981.
44. CADN, Bruxelles, RP UE 2769, note du secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, 18 novembre 1981.
45. GUIDONI (Pierre), GONZÁLEZ (Felipe), *Entretiens sur le socialisme en Espagne*, Paris, Téma, 1976.
46. Cf. entretien de l'auteur avec André Chandernagor (avril 2002) et avec Roland Dumas (mai 2003) ; GONZÁLEZ (Felipe), *Memorias del futuro, reflexiones sobre el tiempo presente*, Madrid, Aguilar, 2003, p. 50. Cf. aussi l'opinion de Guidoni sur l'ETA, ATTALI (Jacques), *op. cit.*, p. 526 à 535.
47. Reventós (Joan), *op. cit.*, en particulier p. 156, 172, 186.
48. Cf. MORÁN (Fernando), *España en su sitio*, Barcelone, Plaza y Janés/Cambio 16, 1990, p. 44 ; entretien avec l'auteur, mai 2003, et DUMAS (Roland), *Le Fil et la Pelote : Mémoires*, Paris, Plon, 1996, p. 204-236.
49. Entretien avec l'auteur, mai 2003. Version identique dans les *Mémoires* de l'ancien ministre, cf. DUMAS (Roland), *op. cit.*, p. 328-329.
50. *El País*, 3 décembre 1984.
51. AMAE-E, R 25095, Exp. 1, lettre n° 1054 de Joan Reventós, ambassadeur d'Espagne à Paris, 1^{er} août 1985. Cf. aussi ALONSO MADERO (Antonio), « España en el Mercado Común. Del acuerdo del 70 a la Comunidad de los Doce », préface de José Maria de Areilza, Madrid, Espasa-Calpe, 1985, p. 202.
52. Voir les études détaillées de TIÓ SARALEGUI (Carlos), *op. cit.*, p. 20-24 ; Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, « Lecturas sobre la agricultura española ante la C.E.E. », p. 13-60 ; ROUX (Bernard), *op. cit.*, p. 375-381 ; CAMILLERI (Arturo), coord., *op. cit.* ; ANAYA (Alfonso), *La*

agricultura española en la CEE, Madrid, Confederación española de cajas de ahorros, Servicios de publicaciones, 1987.

53. La France devient peu à peu le principal avocat de l'Espagne à Bruxelles et nombreux sont ceux qui reprennent alors la formule de l'époque de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées ».

54. ATTALI (Jacques), *op. cit.*, p. 573.

55. Discours de François Mitterrand au Palais des Sports de Rennes, 1^{er} février 1985, reproduit dans « Les Relations entre la France et l'Espagne. Textes : 1985-1993 », Madrid, Ambassade de France en Espagne, Servic, 1993.

LE FAUX MONNAYAGE ET L'ORDRE PUBLIC DANS LES ESPACES TRANSPYRÉNÉENS (XIX^e-XXI^e siècles)